

ROQUETTE : NOTRE ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Le plan de développement à moyen et long terme de Roquette est fondé sur une approche durable qui repose sur des piliers économiques, sociaux et environnementaux.

Chez Roquette, grâce au potentiel exceptionnel des ressources végétales, nous sommes en mesure d'offrir une large gamme de produits et de solutions à destination des marchés de la nutrition, de l'alimentation, de la santé et de certains marchés industriels.

Nous réalisons depuis longtemps des taux exceptionnels de récupération des matières premières et, au-delà de cette performance, nous nous efforçons de préserver l'environnement dans le monde entier.

Conformément à l'Accord de Paris sur le changement climatique, nous sommes conscients que le réchauffement climatique est une préoccupation majeure pour l'environnement, l'économie et toute l'humanité. C'est pourquoi, nous avons identifié trois principaux domaines dans lesquels nos actions contribueront à améliorer notre empreinte environnementale et adapter nos opérations en conséquence :



Emissions de gaz à effet de serre : Nous améliorerons notre efficacité énergétique en minimisant l'utilisation de l'énergie et en favorisant la valorisation énergétique. Dans la mesure du possible, nous nous efforcerons d'utiliser des énergies renouvelables.

Nos objectifs sont d'économiser 1 million de tonnes d'équivalent CO2 et d'améliorer notre efficacité énergétique mondiale de 10% en 2025 par rapport à nos valeurs de référence de 2015.



Eau : Nous préserverons cette ressource par la réduction de la consommation et le recyclage, tout en respectant les normes d'hygiène liées à la sécurité alimentaire.

Notre objectif est d'atteindre une réduction de 20 % de notre consommation mondiale d'eau douce spécifique en 2025 par rapport à nos valeurs de référence de 2015.



Communautés locales : À l'échelle locale, nos opérations s'attacheront à maîtriser les risques environnementaux et à améliorer encore davantage l'environnement local, le bien-être des communautés et la biodiversité.

Notre objectif est de mettre en œuvre à l'échelle mondiale 20 actions par an qui ont un impact positif sur l'environnement local et la biodiversité mais aussi d'atteindre près de 100 % de valorisation des déchets en 2025.

Cet engagement est fondé sur un système de gestion de l'environnement efficace. Cela impliquera une amélioration continue de nos performances environnementales. Cette amélioration reposera sur la mise en œuvre des meilleures pratiques dans toutes les opérations. En outre, tous nos nouveaux produits ou installations devront être évalués à la lumière de leur impact sur l'environnement, pour offrir des solutions plus durables à nos clients.

Pour veiller à la réalisation de ces objectifs, nous sensibilisons nos employés, nos sous-traitants et nos principaux partenaires au moyen d'une communication et d'une formation efficaces. Nous allouons les ressources appropriées pour améliorer les performances et nous comptons sur l'engagement de chacun au sein de la société.

Chez Roquette, nous sommes pleinement déterminés à améliorer le bien-être en offrant le meilleur de la nature.

"J'appliquerai et mettrai en œuvre les principes de cet engagement afin de minimiser notre empreinte environnementale, de maximiser la création de valeur, de répondre aux attentes des clients et de préserver la durabilité de notre société et de son capital nature."

Jean-Marc Gilson,
Roquette CEO
Mars 2017